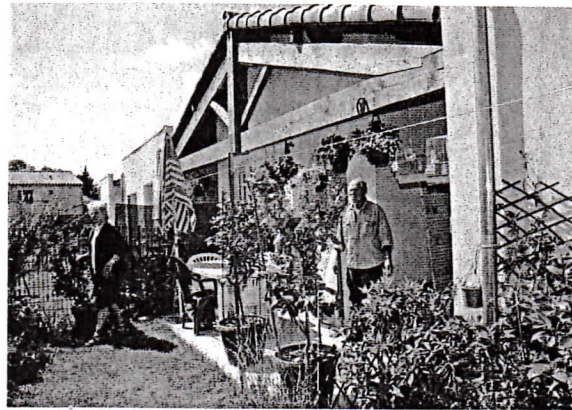


## Adapter son logement pour prévenir la dépendance

**S**elon un sondage OpinionWay pour l'Observatoire de l'intérêt général, 9 Français sur 10 préfèrent rester à leur domicile plutôt qu'intégrer un institut spécialisé si leur état de santé se dégrade avec l'âge. « Une volonté d'autonomie qui a un coût élevé », comme le rappelle Muriel Boulmier, DG du groupe Ciliopée et auteure d'un rapport ministériel sur l'habitat et la vieillesse. Au minimum, 4 200 euros sont à prévoir pour adapter son logement. Cette somme reste néanmoins à relativiser, au vu du prix d'un séjour en maison de retraite, estimé en moyenne à 2 200 euros par mois. Si l'indépendance reste la solution la plus économe, son coût s'avère rédhibitoire pour des personnes touchant une retraite modeste, autour de 1 000 euros mensuels selon la moyenne nationale. Même son de cloche pour les personnes voulant s'installer dans des hébergements médicalisés. 69 % des sondés affirment ne pas avoir les moyens de payer un tel établissement.

Face à ce constat financier, Muriel Boulmier déplore le manque d'aides publiques qui incite des seniors à rester



Selon un sondage OpinionWay pour l'Observatoire de l'intérêt général, 9 Français sur 10 préfèrent rester à leur domicile plutôt qu'intégrer un institut spécialisé. © DR

dans un logement inadapté. Une solution dangereuse qui soumet les personnes âgées à un risque d'accidents au quotidien. Pourtant, affirme-t-elle, « le maintien à domicile peut se révéler une manne d'économies pour la dépense publique s'il y a mutualisation des aides de la Santé, du Logement et de la Cohésion sociale ».

Le maintien à domicile allégerait également les frais d'hospitalisation, coûteux pour l'Etat, en cas d'accidents dus à l'insécurité du logement. Plusieurs pistes de

financement émanent du rapport actualisé de Muriel Boulmier. L'enjeu est de trouver des solutions de substitution à l'abandon de la réforme de la dépendance décidé par le gouvernement en février dernier après multiples reports. Pour cela, Muriel Boulmier souhaite remanier l'article 200 quater A du CGI, qui ouvre droit à un crédit d'impôt sur les dépenses d'installation ou de remplacement d'équipements conçus pour les personnes âgées ou handicapées. L'auteure du rapport souhaite assortir le crédit d'impôt de conditions d'éligibilité, tels que l'âge et les ressources, tout en permettant son accès aux descendants qui s'acquittent des dites dépenses.

Du côté du privé, une autre proposition vise à généraliser l'instauration d'un microcrédit « spécifique aux personnes âgées » dans tous les établissements bancaires. Muriel Boulmier demande aussi le recours au viager Hlm qui permettrait aux personnes âgées de rester chez elles après une remise en état de leur logement. Douze propositions au total figurent dans l'étude, dont une demandant la sensibilisation du grand public à la cause du maintien à domicile. ■

## Espérance de vie sans incapacité en Europe La France en dixième place

**E**n 2009, l'espérance de vie sans incapacité (EVSI)<sup>(1)</sup> s'établit à 61,3 ans pour les hommes de l'Union européenne et 62 ans pour les femmes, soit à peine une demi-année de différence alors que l'espérance de vie à la naissance est de 76,7 ans pour les hommes et de 82,6 ans pour les femmes (presque six ans). C'est ce que révèle l'Institut national d'études démographiques (INED) partenaire de l'Institut national de la santé et de la coordination médicale (INSERM) chargé de la coordination de la première action conjointe

européenne sur les espérances de vie en bonne santé. En 2010, la Suède arrive en tête pour l'espérance de vie la plus longue (79,6 ans) pour les hommes, la Lituanie est dernière avec 68 ans. La Suède est toujours en tête pour l'EVSI la plus longue (71,7 ans) et la république slovaque est dernière avec 52,3 ans.

Pour les femmes, la France et l'Espagne sont en tête de l'espérance de vie la plus longue (85,3 ans) et la Bulgarie la plus courte (77,4 ans). Malte a l'EVSI la plus longue (71,6 ans) et la république slovaque la plus courte (52,1 ans).

La France qui affiche l'espérance de vie la plus longue pour les femmes en 2010 comme en 2009 occupe la dixième place en termes d'EVSI. Les hommes occupent respectivement la huitième et onzième place. ■

(1) La prévalence de l'incapacité est mesurée au travers des réponses à une question générale sur les limitations d'activité : Dans quelle mesure avez-vous été limité(e) depuis au moins six mois, à cause d'un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement ?



En 2009, l'espérance de vie sans incapacité s'établit à 61,3 ans pour les hommes de l'Union européenne. © DR